



LEGTA « Charlemagne »

Route de St-Hilaire
11000 CARCASSONNE
Téléphone : 04.68.119.119
Télécopie : 04.68.71.38.17
Mél : legta.carcassonne@educagri.fr
Site : www.epl-carcassonne.fr

Madame Myriam HUET Proviseure du Lycée Charlemagne Aux parents d'élèves

Carcassonne, le 07/09/2020

N/Réf. :MH
V/Réf. :
Dossier suivi par : M. HUET

Objet : Informations Rentrée 2020, contexte sanitaire COVID19

Madame, Monsieur,

Nous sommes ravis d'accueillir pour cette nouvelle année scolaire votre jeune. Après la longue période de confinement et les vacances scolaires, il est important que chaque élève retourne à l'école.

Toutefois, les risques sanitaires sont toujours présents, c'est pourquoi nous avons travaillé pour adapter notre organisation afin de favoriser un accueil dans les meilleures conditions en assurant une sécurité sanitaire maximale. Un Protocole de préparation de la rentrée mettant en œuvre les directives nationales a été présenté à la Commission Hygiène et Sécurité le vendredi 28 août.

A cet égard, les conditions de l'accueil de la rentrée ont été modifiées afin de limiter le brassage et le nombre d'occupants dans le restaurant scolaire.

A partir du 1^{er} septembre, le port du masque est devenu obligatoire dans :

- **tous les espaces clos** de vie et d'enseignement des élèves et étudiants
- **tous les espaces extérieurs**. Le port du masque n'est toutefois pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratique sportive, travaux pratiques à l'extérieur spécifiques). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

D'ores et déjà, je vous remercie de :

- prévoir 2 masques par jour (soit 10 par semaine pour les élèves internes). Le Conseil régional a décidé de doter tous les élèves d'Occitanie de 2 masques lavables. Ils ont été remis le jour de la rentrée. Toutefois, cela ne couvre pas les besoins journaliers, c'est pourquoi nous vous demandons de fournir les masques supplémentaires.
- se munir d'un sac plastique (du type sac de congélation zip) afin de conserver les masques usagés à l'intérieur en attendant le lavage le soir ou week-end selon le statut de l'élève ou de l'étudiant,
- disposer de paquets de mouchoirs à usage unique,
- avoir sa propre gourde d'eau qui sera remplie régulièrement et qui pourra servir pour les repas et les sorties sur le terrain.

Gestes barrières :

Les élèves utiliseront autant que faire se peut toujours la même salle et seront assis à la même place. Un plan de classe a été réalisé par le professeur principal. Du gel hydroalcoolique est présent dans toutes les salles ainsi qu'à différents points de l'établissement (entrée des bâtiments, restaurant scolaire, internat ...). Je vous rappelle que le lavage des mains avec de l'eau et du savon doit être une priorité et réalisé à minima 4 fois par demi-journée, en sus de l'utilisation du gel hydroalcoolique.

L'aération des locaux sera fréquente.

Le nettoyage est réalisé quotidiennement avec des produits virucides et l'accent sera mis sur les poignées, rampes, interrupteurs.

Des poubelles pour les masques/mouchoirs/lingettes sont placés à différents points de l'établissement.

Restauration :

Le port du masque est obligatoire jusqu'à ce que l'élève soit assis à table. Un lavage des mains a lieu à l'entrée. Le protocole établi pour cette rentrée est le suivant, mais sera adapté en fonction du bilan que nous ferons dans les prochains jours et de l'éventuelle évolution des règles sanitaires : Les repas sont pris par classe selon le planning établi. La demi-pension fonctionne à effectif réduit avec une place sur deux occupée. Les agents de restauration servent tous les aliments afin d'éviter au maximum le contact des élèves. Les carafes étant à proscrire, les élèves utilisent leur gourde ou se servent de l'eau à la fontaine à eau. Un nettoyage des mains a lieu à la sortie.

Internat :

Le masque y est obligatoire sauf pour le travail individuel au bureau où la distance est respectée, pour la toilette quotidienne, pour dormir. Les élèves seront placés autant que faire se peut avec des camarades de leur classe. L'utilisation du sèche-cheveux est interdite. Les chambres sont aménagées de telle sorte qu'elles respectent la distanciation physique.

J'appelle tous les élèves au civisme et au respect des règles sanitaires mises en place pour assurer dans les meilleures conditions leur vie au sein de l'établissement.

Je demande aux parents de ne pas mettre leur enfant au lycée, et de prévenir la vie scolaire, en cas de fièvre (38° au plus) ou en cas d'apparition de symptôme évoquant la COVID19.

En cas d'apparition de symptômes évocateurs de la COVID19 pendant la présence du jeune dans l'établissement (journée ou nuit), l'élève muni d'un masque sera placé en isolement avec un adulte et vous serez contacté pour venir le récupérer rapidement. Le retour en établissement ne se fera ensuite que sur avis médical.

Restant à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Bien Cordialement,

La Provisseure, Myriam HUET